

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DES  
INSTANCES PLACÉES AUPRES DU CENTRE DE GESTION :  
SCRUTINS DU 29 NOVEMBRE 9H AU 6 DECEMBRE 17H**

Vous allez élire du 29 novembre au 6 décembre, vos représentants du personnel aux instances suivantes :

- Comité Technique du Centre de Gestion
- Commissions Administratives Paritaires du Centre de Gestion
- Commissions Consultatives Paritaires du Centre de Gestion → carence sur ce scrutin : un tirage au sort aura lieu donc les modalités vous seront communiquées cette semaine

**Les agents élus vous représenteront lors de la consultation de ces instances sur différents aspects de votre carrière ou de vos conditions de travail, c'est pourquoi votre participation est essentielle.**

Vous pouvez voter à partir de n'importe quel appareil connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone), à l'adresse : <https://cdg67.votes.voxaly.com>

Vous pouvez voter durant vos horaires du travail ou votre temps libre, du 29 novembre 9h, au 6 décembre 17h

Vous votez grâce aux identifiants transmis par courrier, ou obtenus en ligne dès le 29 novembre pour les électeurs sans pli papier.

Un ordinateur sera mis à disposition au Centre de Gestion, ainsi que dans votre collectivité.

Vous trouverez, dans votre courrier reçu par pli papier, avec votre notice d'obtention des codes en lignes pour les agents sans pli papier, ou à côté de chaque poste mis à disposition, le mode opératoire pour vous aider dans votre vote

Vous trouverez la vidéo d'aide explicative pour le vote en ligne sur le site Youtube du Centre de gestion du Bas-Rhin. Elle est intitulée "Comment voter par internet ?"

Vous pouvez contacter l'assistance, au 02 40 71 02 66, en vous étant muni en amont de votre code Agent d'Agirhe, et de la date d'entrée FPT d'Agirhe, demandé à votre collectivité ou du Centre de Gestion.

Les lignes téléphoniques du Centre de Gestion sont : 03 67 07 92 12 ou 03 88 10 34 64